



## Régime de rentes du Mouvement Desjardins

### Rapport trimestriel au 30 juin 2021



Au terme du deuxième trimestre de 2021, la situation financière du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime ») s'est encore améliorée de façon appréciable. En effet, en plus d'être toujours aussi bien capitalisé, le Régime est maintenant tout près d'atteindre l'équilibre sur la base de la solvabilité.

Ces accomplissements résultent de l'application rigoureuse des stratégies novatrices mises en place pour stabiliser le Régime, de l'excellent rendement de 6,0 % obtenu par nos équipes d'investissement au cours de ce dernier trimestre et des efforts financiers soutenus des employeurs et des participants. Le Régime est donc prêt à faire face aux défis futurs et demeure en excellente position pour honorer tous ses engagements.



Sylvain Gareau, Vice-président RRMD

### Situation financière

Selon nos estimations les plus récentes, le ratio de capitalisation, qui évalue la capacité du RRMD à rencontrer ses engagements à long terme en présumant sa pérennité, s'élève maintenant à 122,7 %. Cela est nettement au-delà de la cible de stabilisation de 112,6 % requise par la législation québécoise. En ce qui concerne le ratio de solvabilité, qui évalue la capacité du Régime à rembourser ses obligations en cas de sa terminaison, le Régime est tout près de l'équilibre avec une augmentation l'amenant à 98,0 %.

Depuis le début de l'année 2021, le Régime a enregistré un rendement de -1,2 %, occasionnant une diminution de 0,3 G\$ de l'actif du Régime dont le total s'élève maintenant à 16,9 G\$.

Les rendements des différentes classes d'actifs ont été les suivants : revenu fixe, -6,8 %; actions publiques, 10,8 %; infrastructures, 3,8 %; immobilier, 3,9 %; actions privées, 11,9 % et innovation et opportunités, 4,2 %.

#### Capitalisation

122,7 %

#### Solvabilité

98,0 %

#### Actif net

16,9 G\$

#### Rendement 2<sup>e</sup> trim.

6,0 %

#### Rendement 2021

-1,2 %

### Stratégie de gestion des taux d'intérêt

Malgré une baisse au second trimestre, les taux d'intérêt demeurent à la hausse depuis le début de l'année, ce qui explique le rendement légèrement négatif.

Heureusement, grâce à la stratégie de gestion des taux en place, les hausses de taux améliorent la situation financière du RRMD, et ce, malgré les rendements négatifs! En effet, l'augmentation des taux d'intérêt diminue le passif du Régime, c'est-à-dire la valeur actualisée de l'ensemble des rentes promises actuelles et futures. Ainsi, lorsque l'augmentation de l'actif est plus grande que l'accroissement de la valeur des rentes, la situation financière du Régime s'améliore.

À l'inverse, si les taux d'intérêt diminuent, la stratégie protège aussi la santé financière du Régime en s'assurant qu'une bonne part de l'actif augmente afin de compenser la croissance de la valeur des rentes.

Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles! La tactique élaborée rend la situation financière du Régime très résiliente. En conséquence, le RRMD est robuste et votre revenu de retraite demeure sûr.

### Exclusion du charbon thermique

Le Comité de gestion des placements du Régime a adopté un positionnement visant à exclure des portefeuilles d'investissement les sociétés liées à l'industrie du charbon comme source d'énergie.

Cette décision s'applique aussi bien aux rares placements actuels dans ce secteur qu'aux décisions d'investissement futures. Toutefois, les producteurs d'énergie s'étant dotés d'un plan de transition énergétique rigoureux et probable ne seront pas exclus. De cette façon, le RRMD s'assure de conserver la possibilité d'investir dans les entreprises reconnaissant l'importance des changements climatiques et, ainsi, d'optimiser les rendements futurs.

Cette orientation, combinée avec tous les efforts de prise en compte du risque climatique et des occasions qui y sont rattachés, permettent d'accroître la résilience du Régime et de contribuer à sa croissance à long terme.

Ce positionnement est conforme à la politique du RRMD en matière d'[investissement responsable](#) et aux [engagements du Mouvement Desjardins d'atteindre un bilan zéro émissions nettes d'ici 2040](#).

### Renseignements additionnels

Capitalisation : capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations à long terme en présumant sa pérennité

Solvabilité : capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations en cas de terminaison du Régime

Ce rapport a été produit par la vice-présidence RRMD. Il est publié à titre indicatif seulement.

En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du RRMD, celui du Règlement prévaut.

Les symboles M et G sont employés pour désigner respectivement les millions et les milliards.

Les rendements présentés sont exprimés avant déduction des frais de gestion.

### Service aux participants

1 866 434-3166

[rmd@desjardins.com](mailto:rmd@desjardins.com)

[rcd-dgp.com](http://rcd-dgp.com)

[Rapports annuels](#)

[Nouvelles et communiqués](#)